

mon œuvre stérile. Mais ce qui est une consolation pour moi, c'est que personne n'approuve la manière d'agir de ce prélat, et que sa faveur et son autorité ne sont pas d'un grand poids à la Cour.

J'ai été extrêmement heureux de voir M. Valenti, ce noble jeune homme que Votre Paternité m'a recommandé si instamment. Il me semble doué d'un esprit remarquable, et je suis assuré qu'il ne se montrera point indigne de la renommée de sa famille. J'ai confiance que nous ne serons pas mécontents des fruits qu'il saura tirer de l'excellente instruction de notre collège, où il est élevé parmi les enfants des grands, des pairs du royaume et des princes.

Le P. Denyelle (1) a remis au duc d'Orléans, frère du Roi, les lettres de Votre Paternité. Ce prince les a reçues avec les plus grands témoignages de bienveillance et d'affabilité, et je ne doute pas que Votre Paternité ne comprenne au surplus, par la lettre de ce prince, combien les vertus et les rares qualités de Votre Révérence sont appréciées par lui et par toute la cour.

Je lirai au Roi, aussitôt que possible, ce que Votre Paternité m'a écrit dans sa lettre du 14 février, à propos du marquis de Mombrun, sur les grands services rendus par lui à nos Pères de Gand. Le marquis a quitté cette ville avec sa garnison le 1^{er} de ce mois : il doit arriver sous peu ; je lui donnerai la lettre de Votre Paternité, et je le remercierai chaudement en son nom, etc.»

Ce ne fut pas le seul débat que le Père de la Chaize eut à soutenir avec des membres de l'épiscopat.

Le 24 mai 1697, Charles Maurice Le Tellier, frère de Louvois, archevêque de Reims, publia une ordonnance relative à l'approbation des réguliers dans son diocèse. Il exigeait « que tous les religieux venant du dehors, qui seraient présentés par leurs supérieurs locaux, seraient tenus d'apporter *des lettres testimoniales* de leurs provinciaux, contenant une attestation en bonne forme de leur vie et mœurs, et de plus un certificat de l'archevêque ou

(1) Le Père Denyelle était confesseur de Monseigneur le duc d'Orléans, frère du roi.